



Union Nationale des Syndicats Autonomes

# COMMUNIQUÉ



Paris, le 25/07/2023

*L'UNSA/FASMI en congrès extraordinaire ce jour évolue. A l'unanimité de ses membres, il a été décidé en présence de Luc FARRÉ, secrétaire général de l'UNSA Fonction Publique :*

- *Un changement des statuts*
- *Une modification du nom en FASMI*
- *Une modification de notre logo*
- *Un maintien de l'affiliation à l'UNSA*

*La FASMI est une fédération du Ministère de l'Intérieur, affiliée à l'UNSA et à l'UNSA Fonction Publique, qui regroupe des organisations syndicales de tous corps et de tous métiers.*

*La FASMI adhère et respecte la charte et les valeurs de l'UNSA.*

*La FASMI veille au respect et à la défense des agents du ministère de l'intérieur qui exercent une mission de service public régaliennne au profit de tous nos concitoyens sans aucune distinction de sexe, d'origines sociales ou culturelles.*

*La FASMI est indépendante des partis politiques. Elle n'agit que dans le cadre de la défense des intérêts individuels ou collectifs des agents qu'elle représente et de leurs métiers, ou lorsqu'ils sont attaqués, diffamés ou exposés à des risques ou dangers qui outrepassent les missions pour lesquelles ils doivent pouvoir œuvrer sereinement et avec les moyens adéquats.*

*La FASMI veille à ce que chacune des organisations membres respecte ses valeurs et toutes les organisations membres aux côtés desquelles elles doivent agir et œuvrer dans le respect des intérêts de chacune.*

*La FASMI prône et défend une police républicaine qui recrute ses agents dans toute la population française avec toute sa diversité et ses origines.*

*La FASMI dénonce et combat toutes les inégalités, les discriminations et toutes attitudes, actes ou propos qui seraient de nature à porter atteinte à autrui et à nuire aux valeurs de la République.*

*La FASMI lutte contre toutes les idéologies extrémistes.*

*La FASMI apporte son total soutien à l'ensemble des forces de l'ordre.*

*La FASMI peut s'engager auprès d'autres fédérations ou organisations syndicales représentatives pour mener des actions collectives lorsqu'il en va de l'intérêt général et pour la défense des agents.*

*La FASMI, conformément aux statuts de l'UNSA, est indépendante et autonome. Elle n'agit sous aucune influence, instruction ou injonction, et s'organise librement avec discernement et fermeté dans le seul but de porter les intérêts de ses adhérents, dans le respect des valeurs de l'UNSA.*

